

---

# DIRECTION D'ENQUÊTE et PLACE DE L'ÉVALUATION MEDICO LEGALE DANS LA PROCEDURE

Céline PAGES Magistrate

*Coordonnatrice de formation-Fonction Parquet*

# Direction d'enquête et place de l'évaluation médico-légale dans la procédure

---

1/ Quelques notions et rappels sur la direction d'enquête

2/ Rôle et incidences de l'évaluation médico –légale de la victime dans la procédure pénale

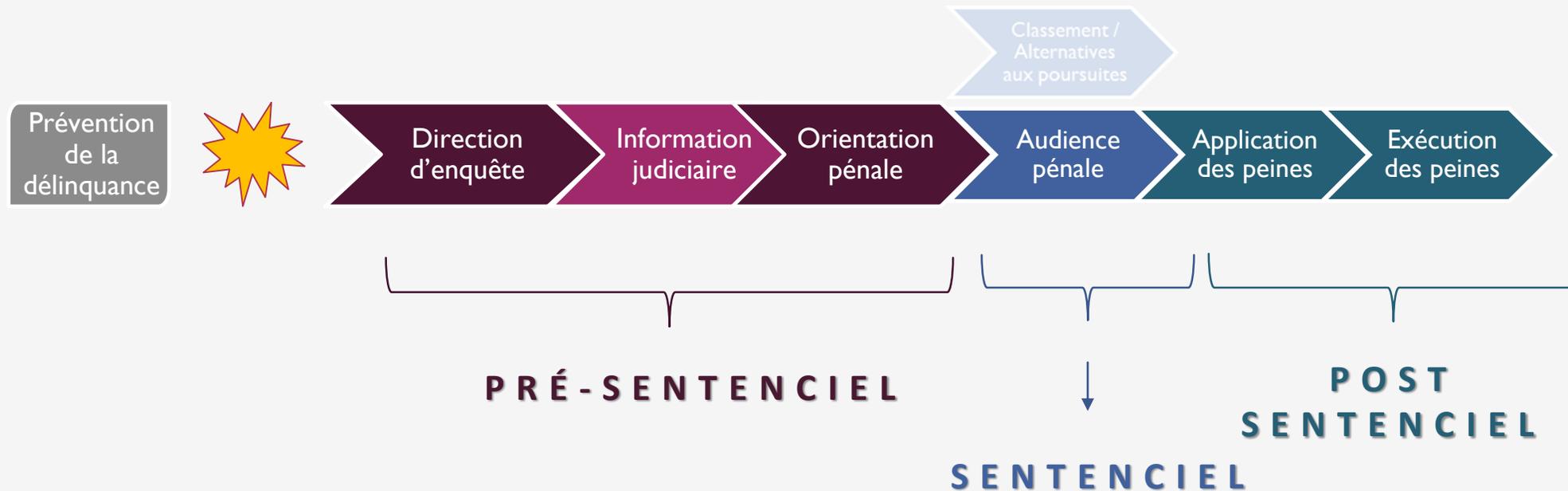
3/ Contraintes procédurales et évaluation médico-légale : la question de l'adéquation des temporalités judiciaire et médicale

---

## **I/ Quelques notions et rappels sur la direction d'enquête**

# I/ Quelques notions sur la direction d'enquête

## Le rôle du procureur de la République dans la procédure pénale



# I/ Quelques notions sur la direction d'enquête

« La police judiciaire est exercée, sous la direction du procureur de la République, par les officiers, fonctionnaires et agents désignés au présent titre » (art.12 CPP) / « Le procureur de la République procède ou fait procéder à tous les actes nécessaires à la recherche et à la poursuite des infractions à la loi pénale. A cette fin, il dirige l'activité des officiers et agents de la police judiciaire dans le ressort de son tribunal. » (art.41 CPP)



Gendarmerie nationale



Police nationale



Douanes judiciaires



Procureur  
de la République

## I/ Quelques notions sur la direction d'enquête

---

**Article 39-3 du CPP** : Dans le cadre de ses attributions de direction de la police judiciaire, le procureur de la République peut adresser des instructions générales ou particulières aux enquêteurs. Il contrôle la **légalité** des moyens mis en œuvre par ces derniers, la **proportionnalité** des actes d'investigation au regard de la nature et de la gravité des faits, l'orientation donnée à l'enquête ainsi que la qualité de celle-ci.

Il veille à ce que les investigations tendent à la manifestation de la vérité et qu'elles soient accomplies à **charge et à décharge**, dans le **respect des droits** de la victime, du plaignant et de la personne suspectée.

## I/ La demande d'évaluation médico-légale : par qui et comment ?

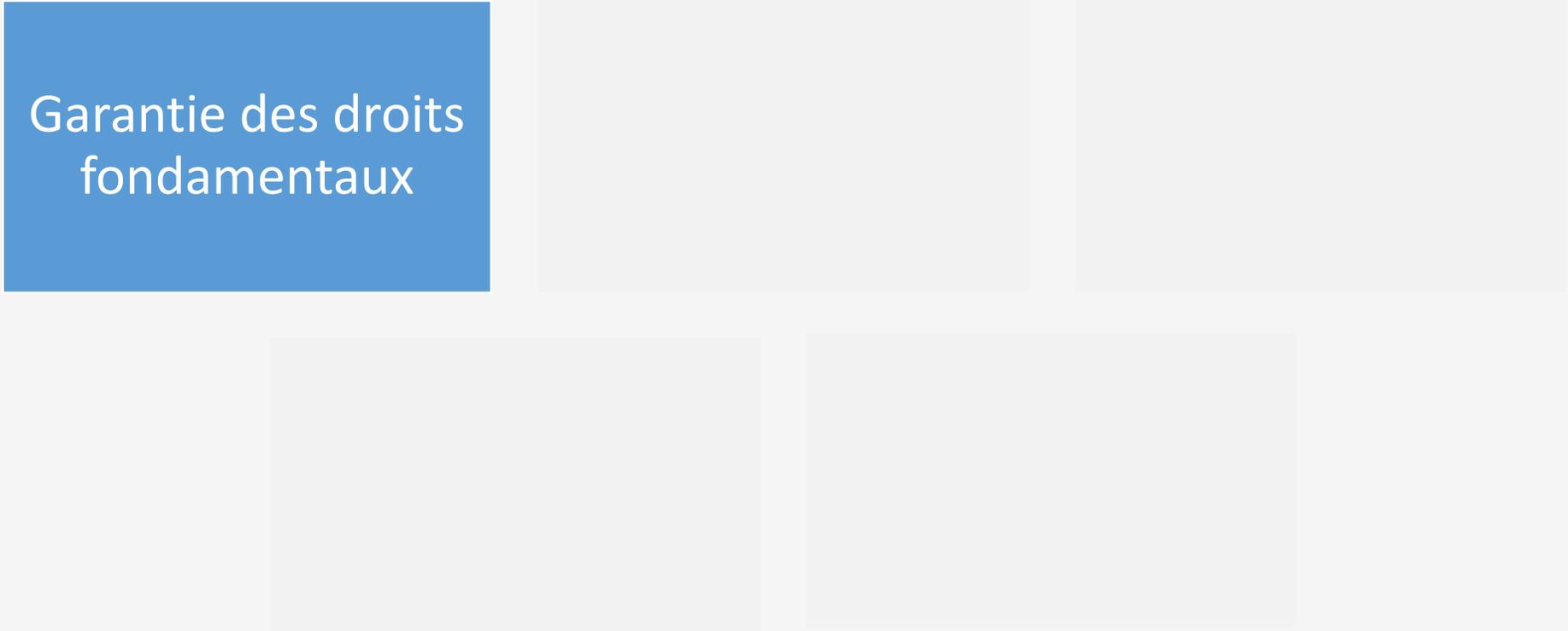
- Par le(s) magistrats : « Réquisitions » ou « ordonnance de commission d'expertise »
  
- Par les enquêteurs :
  - OPJ / APJ / Assistants d'enquête (Loi du 24.01.2023 en attente du décret d'application)
  - D'initiative ou avec l'accord du PR selon le cadre procédural (flagrance/ préliminaire)
  
- Retour des rapports : à l'autorité requérante / remise à la victime / cas particulier des mineurs.

---

## **2/ Rôle et incidences de l'évaluation médico-légale de la victime dans la procédure pénale**

## 2/ Rôle et incidence de l'évaluation médico-légale de la victime dans la procédure pénale

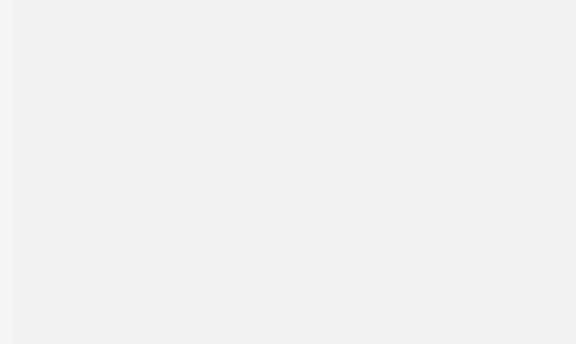
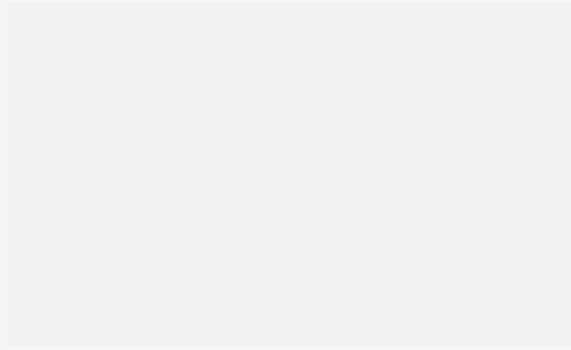
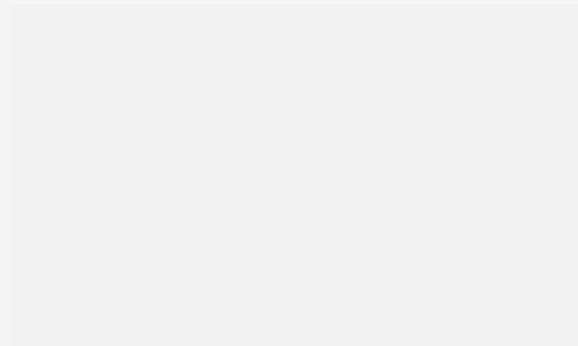
Garantie des droits  
fondamentaux



## 2/ Rôle et incidence de l'évaluation médico-légale de la victime dans la procédure pénale

Garantie des droits  
fondamentaux

Recherche de la  
preuve médico-  
légale

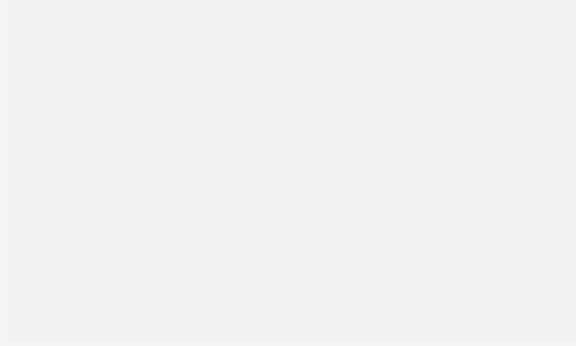
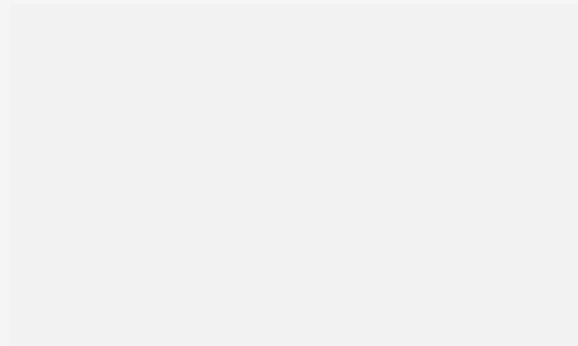


## 2/ Rôle et incidence de l'évaluation médico-légale de la victime dans la procédure pénale

Garantie des droits  
fondamentaux

Recherche de la  
preuve médico-  
légale

Existence et  
qualification pénale  
de l'infraction



## 2/ Rôle et incidence de l'évaluation médico-légale de la victime dans la procédure pénale

Garantie des droits  
fondamentaux

Recherche de la  
preuve médico-  
légale

Existence et  
qualification pénale  
de l'infraction

Evaluation de la  
personnalité de la  
victime

## 2/ Rôle et incidence de l'évaluation médico-légale de la victime dans la procédure pénale

Garantie des droits  
fondamentaux

Recherche de la  
preuve médico-  
légale

Existence et  
qualification pénale  
de l'infraction

Evaluation de la  
personnalité de la  
victime

Evaluation du  
préjudice

---

### **3/ Contraintes procédurales et évaluation médico-légale de la victime**

### **3/ Contraintes procédurales et évaluation médico-légale de la victime**

---

Inadéquation du temps judiciaire et du temps médico-légal : Quelles solutions ?

### 3/ Contraintes procédurales et évaluation médico-légale de la victime

---

Inadéquation du temps judiciaire et du temps médico-légal : Quelles solutions ?

Des investigations, autres que l'évaluation médico-légale, sont-elles attendues ?

OUI

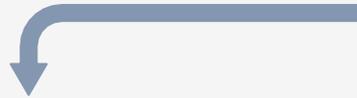
### 3/ Contraintes procédurales et évaluation médico-légale de la victime

---

Inadéquation du temps judiciaire et du temps médico-légal : Quelles solutions ?

Des investigations, autres que l'évaluation médico-légale, sont-elles attendues ?

OUI



Prise en compte de la protection de la victime

### 3/ Contraintes procédurales et évaluation médico-légale de la victime

---

Inadéquation du temps judiciaire et du temps médico-légal : Quelles solutions ?

Des investigations, autres que l'évaluation médico-légale, sont-elles attendues ?

OUI

Prise en compte de la protection de la victime

Poursuite de l'enquête de  
flagrance Ou préliminaire

Pas de mesure coercitive  
possible à l'égard du mis  
en cause

### 3/ Contraintes procédurales et évaluation médico-légale de la victime

---

Inadéquation du temps judiciaire et du temps médico-légal : Quelles solutions ?

Des investigations, autres que l'évaluation médico-légale, sont-elles attendues ?

OUI

Prise en compte de la protection de la victime

Poursuite de l'enquête de flagrance Ou préliminaire  
Pas de mesure coercitive possible à l'égard du mis en cause

Ouverture d'information judiciaire  
Mesures coercitives possibles à l'égard du mis en cause

### 3/ Contraintes procédurales et évaluation médico-légale de la victime

Inadéquation du temps judiciaire et du temps médico-légal : Quelles solutions ?

Des investigations, autres que l'évaluation médico-légale, sont-elles attendues ?

OUI

NON

Prise en compte de la protection de la victime

Poursuite de l'enquête de flagrance Ou préliminaire  
Pas de mesure coercitive possible à l'égard du mis en cause

Ouverture d'information judiciaire  
Mesures coercitives possibles à l'égard du mis en cause

Contrôle judiciaire  
Interdictions/Eviction/BAR

Détention provisoire/ ARSE

### 3/ Contraintes procédurales et évaluation médico-légale de la victime

Inadéquation du temps judiciaire et du temps médico-légal : Quelles solutions ?

Des investigations, autres que l'évaluation médico-légale, sont-elles attendues ?

OUI

NON

Prise en compte de la protection de la victime

Saisine du tribunal correctionnel  
Procédure de comparution à délai différé (défèrement et mesures coercitives possibles à l'égard du mis en cause)

Poursuite de l'enquête de flagrance Ou préliminaire  
Pas de mesure coercitive possible à l'égard du mis en cause

Ouverture d'information judiciaire  
Mesures coercitives possibles à l'égard du mis en cause

Contrôle judiciaire  
Interdictions/Eviction/BAR

Détention provisoire/ ARSE

### 3/ Contraintes procédurales et évaluation médico-légale de la victime

Inadéquation du temps judiciaire et du temps médico-légal : Quelles solutions ?

Des investigations, autres que l'évaluation médico-légale, sont-elles attendues ?

OUI

NON

Prise en compte de la protection de la victime

Poursuite de l'enquête de  
flagrance Ou préliminaire  
Pas de mesure coercitive  
possible à l'égard du mis  
en cause

Ouverture d'information judiciaire  
Mesures coercitives possibles à  
l'égard du mis en cause

Contrôle judiciaire  
Interdictions/Éviction/BAR

Détention provisoire/ ARSE

Saisine du tribunal correctionnel  
Procédure de comparution à délai différé (défèrement et  
mesures coercitives possibles à l'égard du mis en cause)

Prise en compte de la protection de la victime

### 3/ Contraintes procédurales et évaluation médico-légale de la victime

Inadéquation du temps judiciaire et du temps médico-légal : Quelles solutions ?

Des investigations, autres que l'évaluation médico-légale, sont-elles attendues ?

OUI

NON

Prise en compte de la protection de la victime

Poursuite de l'enquête de  
flagrance Ou préliminaire  
Pas de mesure coercitive  
possible à l'égard du mis  
en cause

Ouverture d'information judiciaire  
Mesures coercitives possibles à  
l'égard du mis en cause

Contrôle judiciaire  
Interdictions/Eviction/BAR

Détention provisoire/ ARSE

Saisine du tribunal correctionnel  
Procédure de comparution à délai différé (défèrement et  
mesures coercitives possibles à l'égard du mis en cause)

Prise en compte de la protection de la victime

Liberté

Contrôle judiciaire  
Interdictions/Eviction/BAR

### 3/ Contraintes procédurales et évaluation médico-légale de la victime

Inadéquation du temps judiciaire et du temps médico-légal : Quelles solutions ?

Des investigations, autres que l'évaluation médico-légale, sont-elles attendues ?

OUI

NON

Prise en compte de la protection de la victime

Poursuite de l'enquête de flagrance Ou préliminaire  
Pas de mesure coercitive possible à l'égard du mis en cause

Ouverture d'information judiciaire  
Mesures coercitives possibles à l'égard du mis en cause

Contrôle judiciaire  
Interdictions/Eviction/BAR

Détention provisoire/ ARSE

Saisine du tribunal correctionnel  
Procédure de comparution à délai différé (défèrement et mesures coercitives possibles à l'égard du mis en cause)

Prise en compte de la protection de la victime

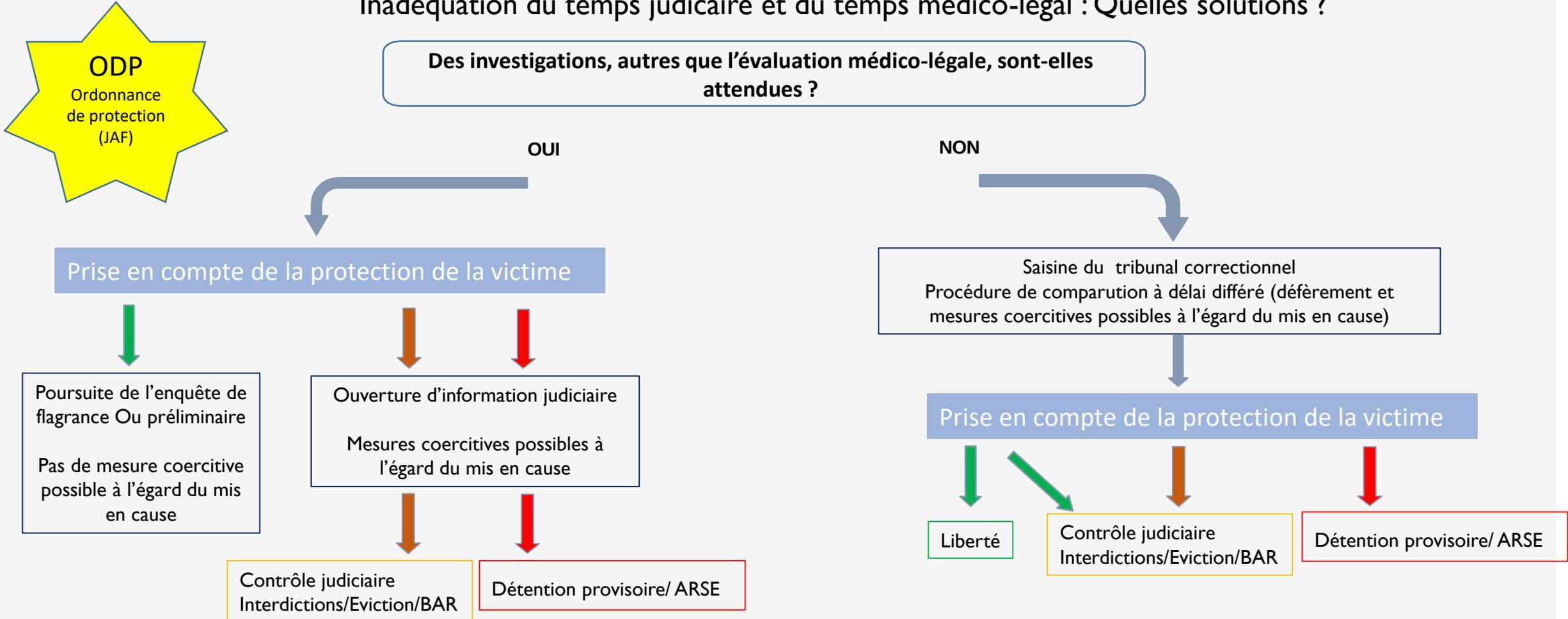
Liberté

Contrôle judiciaire  
Interdictions/Eviction/BAR

Détention provisoire/ ARSE

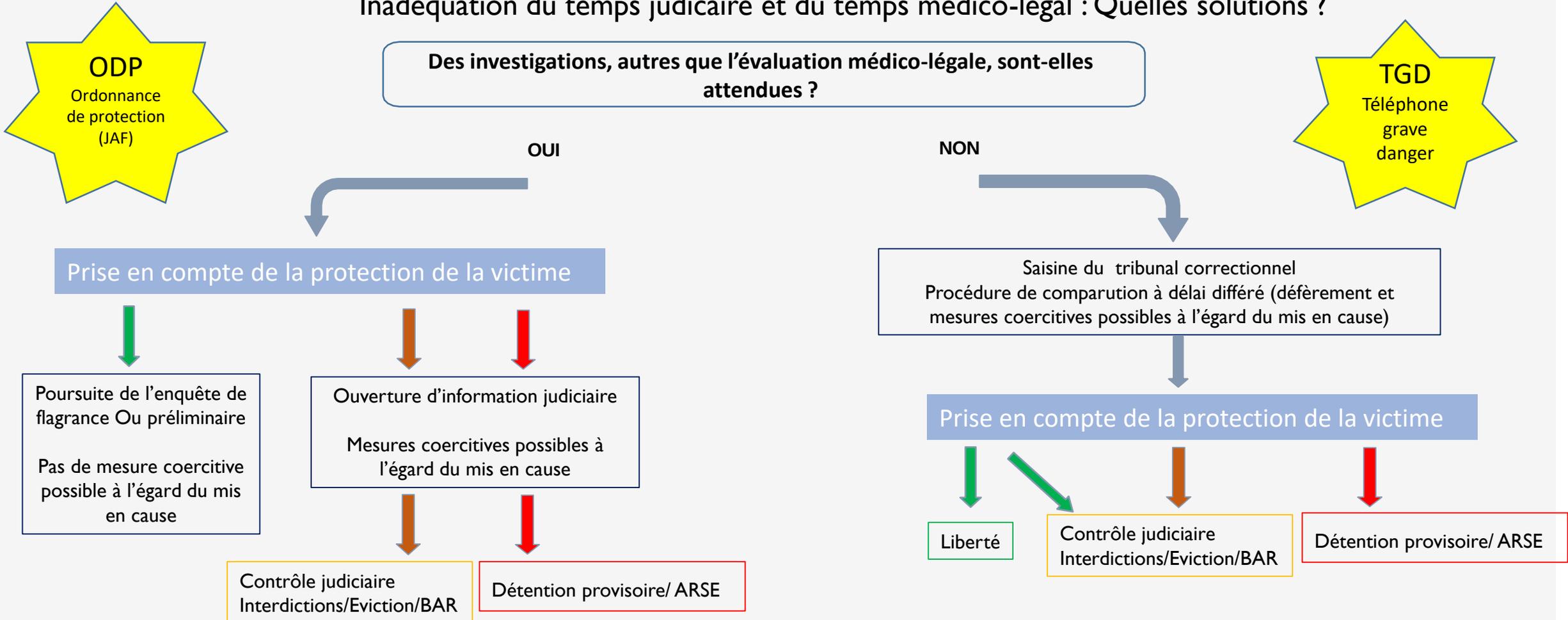
### 3/ Contraintes procédurales et évaluation médico-légale de la victime

Inadéquation du temps judiciaire et du temps médico-légal : Quelles solutions ?



### 3/ Contraintes procédurales et évaluation médico-légale de la victime

Inadéquation du temps judiciaire et du temps médico-légal : Quelles solutions ?



---

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

Céline PAGES Magistrate

*Coordonnatrice de formation-Fonction Parquet*